

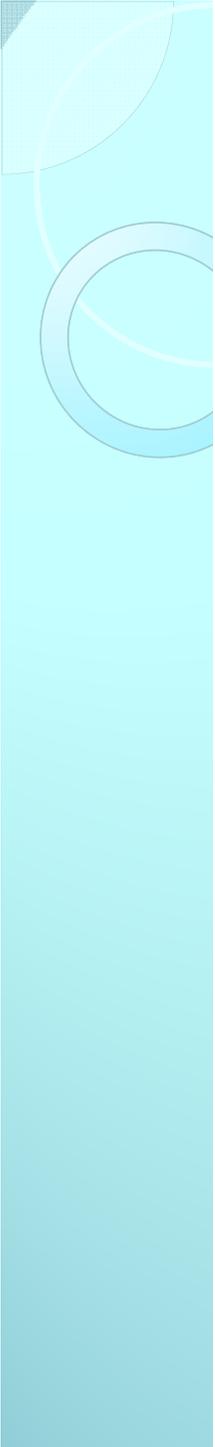
Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages dans l'espace sahélien ?

Synthèse Régionale

Messages Clés pour les Ateliers Nationaux

**Bara GUEYE, IED Afrique
Novembre 2013**





Contexte

- Place centrale de l'agriculture dans l'économie
- Agriculture familiale principale pourvoyeuse de nourriture (+ 85%) et d'emplois (+80%)
- Place centrale du riz dans la structure de consommation et forte dépendance sur le marché extérieur
- Riz représente 45% des importations de céréales et la production locale ne couvre que 60% des besoins en riz (Afrique de l'Ouest)

Contexte

- Taux de dépendance sur les importations variable d'un pays à un autre: entre 45% et 50% au Sénégal contre 20 à 30 % au Mali)
- Nécessité de briser cette dépendance source d'instabilité et de vulnérabilité sociale et politique
- D'autant plus que l'offre sur les marchés est résiduelle (moins de 10% de la production échangés)

Opportunités

- Potentiel de terres irrigués (entre 10 et 14% des terres irrigables dans les 3 sites sont exploitées)
- Nouvelle volonté politique affirmée à travers différentes stratégies dans les pays (PNSR/BF, CSA/SN, PNAR/SN, SCADD/BF, ASAN/SN&BF, etc.)
- Augmentation considérable des ressources financières dans le secteur (plusieurs pays ayant atteint/dépassé l'objectif de Maputo)
- Marge de progression élevé en termes d'augmentation de la productivité
- Grand potentiel de production riz dans les vallées (groupements femmes etc.)

Question 1

Comment mieux orienter les investissements publics en faveur de l'agriculture irriguée afin de choisir les meilleures options techniques, accessibles aux petits producteurs, et pouvant garantir de façon durable, des rendements élevés à un coût réduit ?

Question 2

Comment renforcer le capital social local afin de lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans les processus de prise de décisions et dans la gouvernance des périmètres irrigués, en particulier pour ce qui concerne la gestion du foncier et des infrastructures ?

Question 3

Comment repenser le modèle d'intervention actuel afin de le mettre plus en phase avec la multifonctionnalité des exploitations familiales agricoles qui ne se réduisent pas à de simples unités économiques de production mais qui remplissent également des fonctions sociales, culturelles, environnementales qui impactent directement sur l'ensemble du système de production ?

Message I

- **La logique d'Etat est structurée autour d'une vision de la modernisation de l'agriculture. Les caractéristiques structurantes majeures de cette option sont, entre autres, une forte intensité technologique, une spécialisation de la production et la promotion de l'agro-business comme moyen pour réaliser les objectifs de production. Les exploitations familiales sont considérées comme éléments de ce système, mais celui-ci n'est pas conçu de manière à pouvoir prendre adéquatement en compte leur multifonctionnalité.**

Message I: Implications

- 1. Remise en cause de fait des systèmes de production traditionnel basé sur la diversification (reduction de risque etc.)**
- 2. Les autres fonctions/activités des EF faiblement prises en compte**
- 3. Verticalité du système de gouvernance et faible implication des OP dans la prise de décision (l'essentiel des éléments du cahier des charges défini par les structures en charge de la gestion des périmètres)**
- 4. Positionnement de plus en plus fort des nouveaux acteurs du secteur privé (grands investisseurs) - mais est-ce qu'ils sont vraiment plus efficaces et productive?**

Message 2

- À l'opposé de celle de l'Etat, la logique des exploitations familiales est basée sur la reconnaissance de la **multifonctionnalité** comme caractéristique fondamentale et déterminant clé de leur capacité de **résilience**. C'est en prenant en compte cette réalité que les modèles d'intervention à mettre en place dans les périmètres, pourront servir de **leviers pour l'augmentation de la production et le renforcement des moyens d'existence des paysans pauvres**.

Message 2

Caractéristiques dominantes

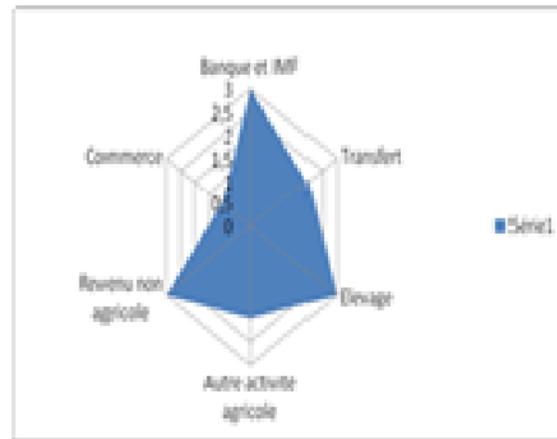
- 1. La spécialisation agricole choisie: modèle des investisseurs en agro-business avec de grandes superficies**
- 2. La spécialisation agricole subie: petites exploitations (petites parcelles) ne disposant pas d'autres activités pour financer la riziculture. Sans possibilité d'accès au crédit, elles sont dans une situation précaire**
- 3. La diversification : modèle caractéristique des exploitations familiales et illustration du rôle important des autres activités (élevage, migration, emplois salariés, etc.) dans le financement de la riziculture**

Dans un contexte caractérisé par une défaillance du système de financement formel, la diversification devient un facteur important de différenciation socio-économique

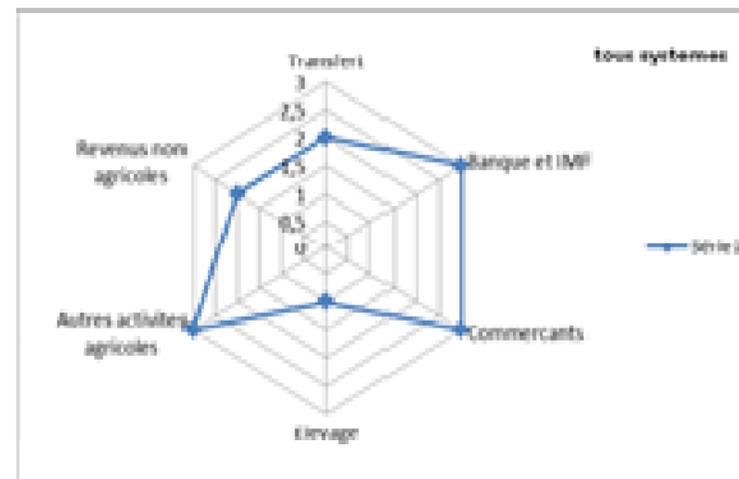
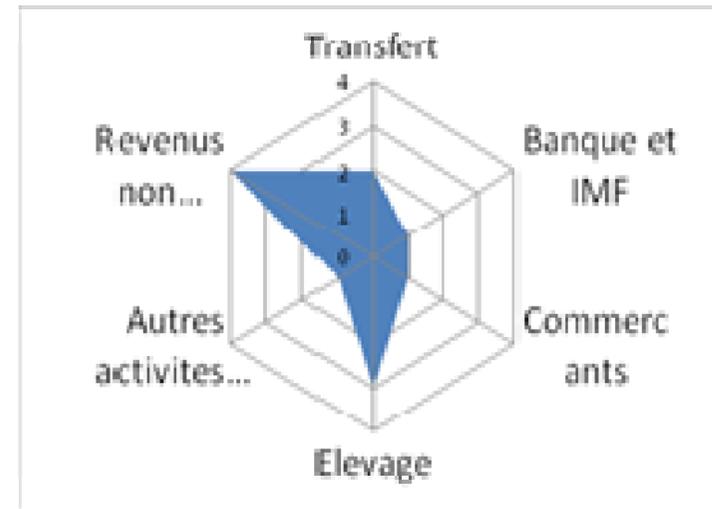
Message 2

Principales de financement des exploitations

Source de financement
Mankoua (Mal)



Source de financement
Nandouba (Sénégal)



Source de financement
Bagré (Burkina Faso)

Message 3

Ce décalage entre les deux logiques entraîne plusieurs **dysfonctionnements en termes**

- d'aménagements coûteux et peu performants,
- d'affaiblissement et la mise à l'écart du capital social local dans le processus de décision pour une gestion durable des périmètres,
- d'aggravation de la situation de précarité des producteurs les plus pauvres en ressources, et
- de **fragmentation du système d'appui conseil** devenu peu adapté au caractère multifonctionnel des exploitations familiales.

Message 3: implications

- 1. La qualité actuelle des aménagements constitue un des facteurs explicatifs des niveaux de rendements faibles pour la majorité des producteurs**
- 2. Une reconfiguration du capital social dans les zones de périmètres**
- 3. Le petit producteur, pauvre en ressources, exclu du système**
- 4. Un conseil agricole faible et fragmenté**

Message 4

- **Le riz demeure une céréale stratégique qui occupe une place centrale dans les visions et aspirations futures des exploitations familiales. Toutefois, ces aspirations sont sous-tendues par différentes motivations. Dans ce contexte, un des défis majeurs sera de voir comment créer les conditions institutionnelles et techniques pour permettre aux producteurs qui en ont l'ambition et la capacité, de pouvoir passer à l'échelle en produisant plus et mieux. Cela passera naturellement par la levée de la contrainte liée à l'accès au foncier.**

Message 4: Motivations qui sous-tendent les aspirations et visions

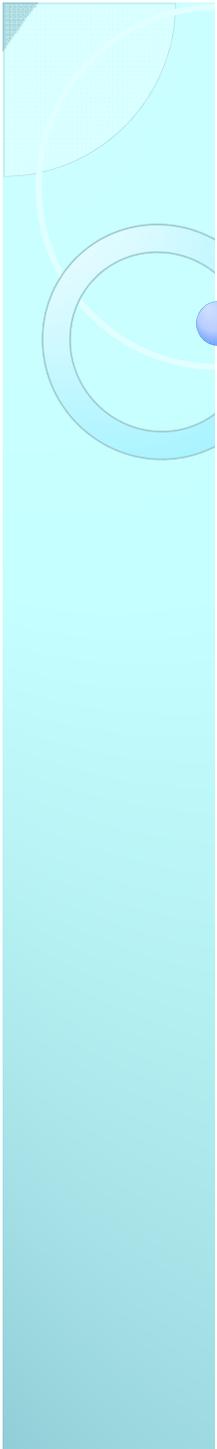
- 1. Accès au foncier rizicole (la terre comme actif important à haute valeur)**
- 2. Sécurité alimentaire en riz d'abord ; commercialisation ensuite (mais depends de contexte)**
- 3. Limiter la dépendance au marché (nouveaux acteurs)**
- 4. Génération de revenus (riz comme culture de rente pour les acteurs de l'agro-business)**
- 5. Place des jeunes et des femmes ????**

Message 5

- La poursuite des objectifs politiques de sécurité alimentaire devra prendre en compte **le caractère multifonctionnel des exploitations** et la place qu'elles accordent à la riziculture dans la formulation de leurs visions et aspirations futures. Cependant, toute intervention future devra, d'abord, passer par l'ingénierie d'un système de **gouvernance des périmètres à travers l'instauration de nouvelles règles et mécanismes de redevabilité** ainsi que **le renforcement des organisations représentatives des producteurs** dans le processus de décisions.

Message 5: Axes d'intervention

- 1. Instauration de procédures de prises de décisions inclusives et transparentes afin de construire une vision partagée entre Etat et producteurs : gouvernance foncière ; partage des responsabilités ; chaîne d'imputabilité, mise en place de mécanismes et outils de contrôle par les usagers (producteurs)**
- 2. Repenser le système de conseil agricole et rural : capacité des OP à assumer un rôle de premier plan, diversification de l'offre de service, appui à l'innovation paysanne,**
- 3. Mettre en place un système de financement alternatif qui prend en compte toute la chaîne de valeur (renforcer le positionnement des femmes)**
- 4. Adaptation du cadre institutionnel national et régional pour appuyer et consolider les nouvelles règles devant régir la gouvernance des périmètres.**



MERCI